



Savigné l'Évêque, le 20 septembre 2023

Le Conseil Municipal se réunira aux Communs du Rocher, 112 Grande Rue, **Mercredi 27 septembre 2023 à 20 h 30.**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- . Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 juin 2023.
- . Désignation d'un Secrétaire de Séance.

- 1 - Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal consenties à Madame le Maire.
- 2 - Présentation des rapports eau et assainissement 2022.
- 3 - Lotissement des Tertres II – Avenant n° 1 au traité de concession d'aménagement.
- 4 - Lotissement des Tertres II – Compte rendu annuel à la collectivité – CRACL 2022.
- 5 - Désignation d'un référent déontologue.
- 6 - Mise à jour du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP) et mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA).
- 7 - Décision Modificative n° 1 - Budget Ville.
- 8 - Construction d'un terrain de foot5 – Demande de subvention.
- 9 - Concours des maisons fleuries – Octroi de bons d'achat.
- 10 - Convention d'entretien dans le cadre de l'aménagement de la Grande Rue avec le conseil départemental de la Sarthe.
- 11 - Mise à jour des tarifs communaux – Encarts publicitaires.
- 12 - Désaffectation et déclassement d'une partie de parcelle appartenant au domaine public en vue de sa cession (parcelle cadastrée ZL 287).
- 13 - Cession des parcelles ZL 322 et ZL 323.
- 14 - Déploiement du réseau LoRa en Sarthe – Convention d'occupation temporaire, implantation en hauteur d'équipement de télérelève d'objets connectés avec la Société Sartel THD.
- 15 - Lancement d'une étude pour la dynamisation commerciale de la commune.
- 16 - CACS - Attribution d'une subvention exceptionnelle.
- 17 - Régie Restaurant Scolaire – Gestion des impayés : procédure et application des pénalités.
- 18 - Admissions en non-valeur.
- 19 - AVENANT N° 1 à la Convention relative aux modalités de participation de la commune Savigné l'évêque aux dépenses de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association « Saint Germain».
- 20 - Travaux de réhabilitation d'un bâtiment en poste de police municipale – exonération de Pénalités.

